

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 21 février 2022

Date de la convocation du Comité syndical : 11 février 2022
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 27
Nombre de votants : 29

L'an deux mil vingt-deux, le 21 février à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés salle du Conseil de la Communauté Sud Retz Atlantique à Machecoul, sous la présidence de M. MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Nadège PLACE, Séverine MARCHAND, Pascale BRIAND, Mrs Jean Michel BRARD, Jean-Bernard FERRER, Bernard MORILLEAU, Jacques PRIEUR, Rémy ROHRBACH, Edgar BARBE de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Marie-Line BOUSSEAU, Sylvie GAUTREAU, Mrs Yannick MOREZ, Michel OLIVIER, Raymond CHARBONNIER, de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mmes Laura GLASS, Nathalie GUIHARD, Laetitia PELTIER, Mrs Christian GAUTHIER, Claude NAUD, Laurent ROBIN de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mme Sandrine LELIEVRE, Mrs Stephan BEAUGE, Michel AURAY, Bernard COUDRIAU, Jean Yves MARNIER, Christophe LEGLAND, Patrick MORICEAU de de Grand-Lieu Communauté.

Etaient excusés : Mmes Claire HUGUES (pouvoir à M. Edgar BARBE), Eloise BOURREAU-GOBIN (pouvoir à M. Rémy ROHRBACH), M. Jacky DROUET, Jacques MALHOMME, Gaetan LEUTE de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mme Noelle MELLERIN, Florie LESAGE, Monique LOUE, M Jean Pierre AUDELIN de la Communauté de Communes de Sud Estuaire, Mme Karine PAVIZA, M. Yannick FETIVEAU, Serge HEGRON de Grand Lieu Communauté.

✂✂✂✂

SOLLICITATION DU FONDS REGIONAL DES ETUDES STRATEGIQUES DANS LE CADRE DES ETUDES LIEES A LA REVISION DU « SCOT »

scot ob ryan ub PETR

COMMUNAUTÉ SYNDICALE

Le 29 juin 2021, le comité syndical a prescrit la révision du SCOT du Pays de Retz, explicitant les objectifs stratégiques poursuivis.

Dans ce cadre, en complément de l'accompagnement de l'AURAN, des études et accompagnement sont nécessaires à la réflexion préalable et à l'élaboration des documents règlementaires.

Le FRES, Fonds Régional d'Etude Stratégique, peut être sollicité par le PETR dans le cadre de la Révision du SCOT pour accompagner le territoire dans sa mise en œuvre.

Les études peuvent être financées à hauteur de 50 % quand elles relèvent d'obligations règlementaires (EIE) et à hauteur de 30% lorsqu'elles relèvent de choix stratégiques (les autres).

	Montant HT	Montant TTC	FRES	Etat	FCTVA	autofinancement
Etude Etat Initial de l'Environnement	80 000	96 000	40 000	25 000	2 624	28 376
Etude Economique (moteurs de développement du Pays de Retz)	20 000	24 000	6 000	10 000	656	7 344
Etude Paysage (quels outils adaptés pour protéger les unités paysagères du territoire ?)	10 000	12 000	3000	2500	328	6 172
Assistance juridique	30 000	36 000	9000	7 500	984	18 516
Total	140 000	168 000	58 000	45 000	4 592	60 408

Le comité syndical, à l'unanimité

- **APPROUVE** le principe des études à mener,
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Régional des Pays de la Loire pour mener ces études sur la base du plan de financement prévisionnel exposé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération



Publication effectuée le :
Le Président,


PETR du Pays de Retz
 44270 MACHECOUL